

La COUVRE CHEF n'est pas autorisée à l'intérieur de l'école.

Les RETARDS EN CLASSE ET LES DEVOIRS NON FAITS ne sont pas tolérés. Pour ces manquements, l'élève pourrait se voir attribuer une retenue.

TOUT APPAREIL ÉLECTRONIQUE est interdit en classe : cellulaires, téléavertisseurs, etc.

#### Le PLAGIAT

Tout élève utilisant une œuvre ou une partie d'une œuvre provenant de toute source (articles – volumes – Internet ...) sans en citer la référence, se verra attribuer la note 0 pour le travail concerné.

#### Les MANIFESTATIONS (contestation, marche... etc.)

Pour des raisons de sécurité et de responsabilité, il est interdit de participer à toute manifestation qui ne serait pas approuvée par la direction de l'école. Des sanctions seront appliquées en cas de manquement à cette règle.

### PROCÉDURE D'INTERVENTION EN TOXICOMANIE (DROGUE & ALCOOL)

MANQUEMENTS	SANCTIONS	MESURES
L'élève est soupçonné de possession ou de consommation de drogue ou d'alcool.	Aucune	Rencontre avec l'élève. Information aux parents. Mesures de contrôle ( vérifier la case et les effets personnels ) au besoin.
L'élève est en possession de drogue ou d'alcool, ou l'élève est pris à consommer, ou l'élève est sous l'effet de la drogue ou de l'alcool.	Suspension à la maison	Rencontre avec l'élève. Information aux parents. Signalement aux autorités policières. Étude de cas. Rencontre avec l'élève et ses parents en vue d'une réintégration à l'école. Référence à un intervenant et offre de services.
L'élève vend de la drogue ou l'élève est pris en possession de drogue dans le but d'en faire le trafic.	Expulsion et/ou renvoi de l'école pour l'année en cours.	Rencontre avec l'élève. Information aux parents. Signalement aux autorités policières. Acheminement du dossier aux services éducatifs de la Commission scolaire.

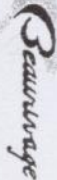
Nous avons pris connaissance des règles de vie de l'École secondaire Beaurivage. En tant qu'élève, je m'engage à assumer les conséquences liées à mon comportement.

Nom de l'élève (LETTRES MOULÉES) \_\_\_\_\_ Degré \_\_\_\_\_

Signature de l'élève \_\_\_\_\_

Signature des parents \_\_\_\_\_

Date \_\_\_\_\_



1134, rue du Centenaire  
Saint-Agapit, QC G0S 1Z0

## RÈGLES DE VIE À L'ÉCOLE SECONDAIRE BEAUVILLAGE

2009-2010

RÈGLES DE VIE	RAISONS	CONSÉQUENCES POSITIVES	CONSÉQUENCES NÉGATIVES	RELATION D'AIDE
Je participe à ma réussite scolaire.	Mon implication est essentielle à ma réussite. Je prépare mon avenir.	J'acquiers des connaissances et développe des compétences. Fierté personnelle.	Échecs scolaires. Décrochage.	Référence à un intervenant. <sup>1</sup> Suivi disciplinaire.
Je me respecte dans mes gestes, dans mes paroles et dans ma tenue vestimentaire.	J'en vauz la peine! Le respect commence par soi-même. Je fréquente une maison d'éducation.	Intégrité et dignité. Meilleure estime de soi. Apprécier mes forces et surmonter mes faiblesses. Milieu favorisant l'apprentissage.	Isolement. Entraîne un non-respect.	Référence à un intervenant. Suivi disciplinaire. <sup>2</sup>
Je respecte les autres dans mes gestes et dans mes paroles.	Vivre en harmonie. Tolérance. Sécurité. Coopération.	Vie saine et harmonieuse à l'école.	Milieu agressif, violent et insécur.	Référence à un intervenant. Suivi disciplinaire. Concertation par niveau / concertation au niveau de l'école.
Je respecte mon environnement et le matériel mis à ma disposition.	Je coopère à maintenir un environnement propre et agréable. J'en ai besoin dans mes apprentissages. Tous les élèves ont droit à un matériel adéquat.	Bien-être. Un coût moindre pour tout. Ouverture pour l'ensemble de l'école à de nouveaux projets et matériels.	Brième les autres dans leur bien-être. Amène des coûts supplémentaires. (remboursement ou réparation)	Suivi disciplinaire. Travaux communautaires.
Je m'engage à respecter les exigences de tous les membres du personnel et à respecter les règlements de l'école.	J'établis une relation claire afin de faciliter mon apprentissage.	Vivre dans un environnement sécurisant et sécuritaire.	Crée des conflits. Obtenir des résultats insatisfaisants.	Référence à un intervenant. Suivi disciplinaire.

Nous tenons à préciser que ces règles de vie tiennent compte de tout ce qui touche les règles établies et sanctionnées par le CODE CIVIL ET LE CODE CRIMINEL.

Cette copie doit être signée AU VERSO et retournée à l'école.

<sup>1</sup> Intervenant : Tout personnel de l'école.  
<sup>2</sup> L'élève qui aura une tenue jugée indécente et/ou inconvenante devra porter un T-SHIRT prêté par l'école.